

AFFAIRE DU CENSEUR

Mémoire adressé à la chambre d'accusation de la cour royale de Paris, par MM. Comte et Dunoyer

Référence : 36933

Paris au bureau du Censeur européen [Imprimerie de Renaudière] 1817 in-8 dérelié

Commentaire : 2 ff.n.ch., 84 pp.les journalistes François-Charles-Louis Comte (1782-1837) et Charles Dunoyer (1786-1862) avaient fondé en juin 1814 le périodique libéral Le Censeur européen, ou Examen des Actes et ouvrages qui tendent à détruire ou à consolider la constitution de l'État. Le journal défendant ardemment la liberté de la presse, Comte et Dunoyer furent régulièrement dénoncés par les journaux royalistes comme bonapartistes, ce que démentait au demeurant leur hostilité à l'égard de Napoléon au moment des Cent Jours. Supprimé en septembre 1815, le Censeur reparut en 1817 (jusqu'en 1819) avec, comme collaborateurs, André Dupin, Augustin Thierry, René-Théophile Châtelain et Paul-Louis Courier. Développant et diffusant une version radicale du libéralisme, qui a continué d'influencer la pensée libérale jusqu'à Herbert Spencer et au-delà, le journal se révéla un pugnace organe d'opposition, le seul vraiment libre du temps ; d'où de multiples condamnations. Cependant, soutenu par rien moins que le duc de Broglie, le marquis d'Argenson, ou Germaine de Staël, le Censeur européen se transforma alors en journal quotidien, jusqu'à ce que la réaction consécutive à l'assassinat du duc de Berry eut raison de sa pugnacité

Année 1817

Prix : **300,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Chamonal
librairie@chamonal.com
Tél. 01 47 70 84 87
10 rue des Quatre-Vents
75006 Paris
France

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/23691427-36933>